

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



SÉANCE PLÉNIÈRE

 Mercredi 8 mars 1961,  
à 15 heures

New York

QUINZIÈME SESSION

Documents officiels

## SOMMAIRE

	Page
Point 16 de l'ordre du jour :	
Election de six membres du Conseil économique et social (suite) . . . . .	13

Président : M. Frederick H. BOLAND (Irlande).

## POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR :

### Election de six membres du Conseil économique et social (suite \*)

1. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Comme les membres de l'Assemblée s'en souviennent, à la 959<sup>e</sup> séance plénière, le vote sur ce point avait été ajourné après le treizième tour de scrutin, qui, premier d'une série de trois tours de scrutin restreint, n'avait donné aucun résultat.

2. Conformément à son règlement intérieur, l'Assemblée va maintenant procéder au deuxième tour restreint de cette série. Ce deuxième tour portera exclusivement sur l'Inde et la Belgique, pays qui ont obtenu le plus grand nombre de voix au cours du dernier tour de scrutin non restreint. J'invite les membres de l'Assemblée à inscrire sur leur bulletin de vote le nom de l'un de ces deux pays, soit l'Inde, soit la Belgique. Les bulletins qui contiendraient le nom de tout autre pays seraient considérés comme nuls.

A la demande du Président, M. Quaade (Danemark) et M. Gebre-Egzy (Ethiopie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Bulletins déposés :	94
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	92
Abstentions :	3
Nombre de votants :	89
Majorité requise :	60
Nombre de voix obtenues :	
Inde . . . . .	45
Belgique . . . . .	44

3. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Le résultat du quatorzième tour de scrutin n'est pas concluant non plus. L'Assemblée générale va maintenant procéder au troisième tour de cette série de scrutins restreints. Comme précédemment, les candidats qui font l'objet de ce tour de scrutin restreint seront l'Inde et la Belgique.

A la demande du Président, M. Quaade (Danemark) et M. Gebre-Egzy (Ethiopie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Bulletins déposés :	95
Bulletins nuls :	1
Bulletins valables :	94
Abstentions :	5
Nombre de votants :	89
Majorité requise :	60
Nombre de voix obtenues :	
Inde . . . . .	45
Belgique . . . . .	44

4. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Cette série de trois tours de scrutin restreint ayant été infructueuse, l'Assemblée va maintenant passer au premier d'une série de trois tours de scrutin non restreint. Pour ce scrutin, tous les Membres de l'Organisation sont éligibles à l'exception des pays qui sont déjà membres du Conseil économique et social — Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Venezuela — et des cinq pays qui ont déjà été élus à la présente session au cours du premier tour de scrutin : Ethiopie, France, Jordanie, Salvador et Uruguay.

A la demande du Président, M. Quaade (Danemark) et M. Gebre-Egzy (Ethiopie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Bulletins déposés :	96
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	94
Abstentions :	1
Nombre de votants :	93
Majorité requise :	62
Nombre de voix obtenues :	
Inde . . . . .	44
Belgique . . . . .	32
Chine . . . . .	12
Autriche . . . . .	2
Grèce . . . . .	1
Côte-d'Ivoire . . . . .	1
Sénégal . . . . .	1

5. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Puisque le seizième tour de scrutin n'a donné aucun résultat, aucun pays n'ayant obtenu la majorité requise, l'Assemblée va maintenant procéder au dix-septième tour qui sera également un tour de scrutin non restreint. Comme auparavant, tous les Membres de l'Organisation sont éligibles, à l'exception de ceux qui siègent déjà au Conseil économique et social.

A la demande du Président, M. Quaade (Danemark) et M. Gebre-Egzy (Ethiopie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Bulletins déposés :	94
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	94
Abstentions :	3

\* Reprise des débats de la 959<sup>e</sup> séance.

Nombre de votants :	91
Majorité requise :	61
Nombre de voix obtenues :	
Inde .....	43
Belgique .....	27
Chine .....	15
Autriche .....	5
Chypre .....	1

6. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Aucun pays n'ayant obtenu la majorité requise, l'Assemblée va maintenant passer au dernier de cette série de trois tours de scrutin non restreint. Comme précédemment, tous les Membres de l'Organisation sont éligibles, à l'exception de ceux qui siègent déjà au Conseil économique et social.

*A la demande du Président, M. Quaade (Danemark) et M. Gebre-Egzy (Ethiopie) assument les fonctions de scrutateurs.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

Bulletins déposés :	96
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	96
Abstentions :	3
Nombre de votants :	93
Majorité requise :	62
Nombre de voix obtenues :	
Inde .....	44
Belgique .....	27
Chine .....	15
Autriche .....	4
Chypre .....	2
Grèce .....	1

7. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Aucun pays n'a obtenu la majorité requise pour ce vote. L'Assemblée ayant achevé une série de trois tours de scrutin non restreint va maintenant procéder, conformément à son règlement intérieur, à une série de trois tours de scrutin restreint. Les trois scrutins de cette série porteront uniquement sur les deux pays qui ont obtenu le plus grand nombre de voix au cours du dernier tour de scrutin non restreint, à savoir l'Inde et la Belgique. En conséquence, pour ce vote, les bulletins qui contiendraient le nom de tout autre pays seront déclarés nuls.

*A la demande du Président, M. Quaade (Danemark) et M. Abebe (Ethiopie) assument les fonctions de scrutateurs.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

Bulletins déposés :	95
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	95
Abstentions :	3
Nombre de votants :	92
Majorité requise :	62
Nombre de voix obtenues :	
Belgique .....	46
Inde .....	46

8. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Aucun pays n'ayant obtenu la majorité requise, l'Assemblée va maintenant procéder au deuxième de cette série de trois tours de scrutin restreint, le vote se limitant aux deux pays, l'Inde et la Belgique, qui ont obtenu le plus grand nombre de voix au cours du dernier tour de scrutin non restreint.

*A la demande du Président, M. Quaade (Danemark) et M. Abebe (Ethiopie) assument les fonctions de scrutateurs.*

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

Bulletins déposés :	96
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	96
Abstentions :	5
Nombre de votants :	91
Majorité requise :	61
Nombre de voix obtenues :	
Inde .....	46
Belgique .....	45

9. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : L'Assemblée générale a procédé à 20 tours de scrutin à l'occasion de cette élection au Conseil économique et social; sept de ces scrutins ont été effectués cet après-midi. Non seulement ces votes n'ont pas été concluants, mais il semble qu'il y ait peu de chance que la situation se modifie si nous continuons à voter cet après-midi. Dans ces conditions, je propose, à moins qu'une délégation n'élève des objections, d'ajourner maintenant les élections dans l'espoir que nous pourrions y revenir plus tard avec de meilleures chances de succès. S'il n'y a pas d'objection, il en sera ainsi décidé. En l'absence d'objection, je déclare la séance levée.

*La séance est levée à 16 h 45.*